

**LE CONTACT DES LANGUES DANS LES OEUVRES  
LITTÉRAIRES : LE CAS DE À QUOI RÊVENT LES LOUPS DE  
YASMINA KHADRA<sup>1</sup>**

**Résumé :** Cet article décrit et explique l'emploi des xénismes dans les textes littéraires d'auteurs algériens à l'exemple de Yasmina Khadra. Le constat de la prolifération des mots arabes qui ne sont pas encore intégrés dans la langue française justifie l'étude de ces derniers comme éventuels candidats à l'intégration dans les dictionnaires. Donc, nous avons essayé de répondre à la question de quelles langues ils proviennent et pourquoi. Quelles formes prennent-ils dans le texte ? Et les emprunts peuvent-ils subir des modifications par l'influence de la langue-source après avoir été intégrés dans la langue-cible.

**Mots-clés :** lexique, xénisme, emprunt, mot, sens.

**Abstract:** This article describes and explains the employment of xenisms in the literary texts of Algerian authors like Yasmina Khadra. The observation of the proliferation of the Arabic words which are not integrated into the French language yet justifies the study of the latter as possible candidates for the integration in dictionaries. Thus, we tried to answer the question from which languages they come and why. What form do they take in the text? And the loans can undergo modifications by the influence of the source language having been integrated into the target language.

**Keywords:** lexicon, loan, xenism, word, sense.

Dans cette contribution, nous nous proposons d'étudier la néologie dans un texte littéraire appartenant à la littérature de l'urgence. En effet, nous avons constaté que Yasmina Khadra, dans son roman intitulé *À quoi rêvent les loups* recourt à l'emprunt à l'arabe d'une manière quasi-systématique. Ce constat nous a mené à envisager l'étude de ce procédé néologique dans le but de savoir pourquoi et comment utilise-t-il ces emprunts dans son texte. D'ailleurs, en plus des xénismes (mots étrangers non encore intégrés dans le système de la langue française) relevés dans l'œuvre, il y a une utilisation fréquente de mots arabes déjà enregistrés dans les dictionnaires de français, mais avec des modifications de sens et de forme.

Pour cerner ce phénomène dans le roman en question, nous posons un nombre de questions qui permettront de mettre en évidence la problématique du présent article. En premier lieu, nous nous demandons comment se présentent ces néologismes et quelles sont leurs motivations. En second lieu, nous nous demandons s'il s'agit d'emprunts nécessaires ou d'emprunts stylistiques. Autrement dit, l'auteur a-t-il recours à ces emprunts pour donner une marque stylistique spécifique à son texte, ou est-il dans l'obligation d'emprunter pour pallier des lacunes lexicales? Ce sont les questionnements essentiels auxquels nous

---

<sup>1</sup> Soufiane **Lanseur**, Université de Béjaia  
slanseur@gmail.com

essayerons de répondre par le biais de trois axes. Le premier sera consacré à la description du corpus d'étude. Le deuxième traitera du concept de xénisme. Le troisième axe sera réservé à la description des xénismes relevés dans l'œuvre.

## **1. Le texte littéraire comme corpus d'étude de la néologie**

Rares sont les études de néologie qui se sont effectuées sur des supports littéraires dans le contexte algérien, la plupart prennent pour support des textes journalistiques et des discours oraux. Ce qui est remarquable dans l'œuvre choisie, c'est l'importance numérique des mots arabes employés par l'auteur. Pour mieux cerner ce corpus, nous procéderons à son résumé.

Ce roman raconte le parcours d'un jeune homme ordinaire, sans diplôme, à la recherche d'un travail et qui se retrouve au maquis par la force des choses. *Nafaa*, qui est promis à une carrière de chanteur ne se lance pas dans cette voie et se trouve contraint de conduire la voiture d'une illustre famille algéroise, les *Radjas*. Le climat domestique ne lui permet pas de rester oisif pendant que son père travaille pour subvenir aux besoins de la famille.

Les conditions de vie sont difficiles au début des années 1990, son père ne peut plus subvenir aux besoins donc espère que son fils lui vienne en aide. Le travail qu'il s'est procuré grâce à un ami n'est pas vraiment à son goût, car plein de violences, de meurtres, et de passe-droits, il démissionne pour revenir à sa vie d'avant. Vite récupéré par le mouvement islamiste, parce qu'il a décidé de laisser tomber sa vie de villégiature et de rejoindre « le droit chemin ». L'imam de cette mosquée, où il allait faire la prière, finit par le recruter pour la solde des islamistes, on lui donne un taxi pour subvenir à ses besoins et ceux de sa famille, mais aussi pour transporter de temps en temps les « frères » et les armes, parce qu'il est digne de confiance et qu'il est définitivement rallié à la cause. Démasqué par les forces de l'ordre, Nafaa se trouve dans la nécessité de quitter Alger et de rejoindre le « djebel ». Dans la suite du roman, le narrateur relate la vie des hommes au maquis, leurs exploits et leurs défaites.

Quoique le texte soit écrit intégralement en français, l'introduction des mots arabes présente au lecteur l'image réelle de l'espace-temps que les mots français équivalents ne peuvent pas véhiculer. À ce propos, Pruvost et Sablayrolles (2012 :41) écrivent

« La création verbale fait en effet partie intégrante du style d'un auteur, acteur par définition d'une langue qu'il doit mettre au service de ce qu'il souhaite exprimer. Cependant, la personnalité de l'écrivain et la conjoncture littéraire se révèlent plus ou moins favorables à la néologie ».

### 1.1. Caractéristiques linguistiques et lexicométriques de l'œuvre

Cette œuvre est rédigée entièrement en français, cependant l'auteur a choisi d'intégrer un nombre de 44 mots appartenant à la langue arabe. Ces mots ont une fréquence qui varie entre 1 et 38 fois. Le recours à cette langue traduit le paysage linguistique de l'Algérie qui se caractérise par l'emploi de l'arabe dialectal et du berbère comme langue de communication familière et de l'arabe standard et du français comme langue de communication formelle. Cela traduit aussi la nature bilingue de l'auteur. Interrogé sur la raison du choix de la langue française, Yasmina Khadra répond qu'« Au départ, j'écrivais en arabe. Mon prof d'arabe m'a bafoué, alors que mon prof de français m'a encouragé.»<sup>1</sup>

Ce texte est composé de 326 pages dans son édition de 2007 chez Sédia. L'analyse de ce texte, en utilisant *Lexico 3*<sup>2</sup>, révèle qu'il est composé de 70952 mots, dont 13 449 formes différentes.

## 2. Définition du xénisme

Dubois (2002 : 542) définit le xénisme comme « une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue ». L'intérêt de l'étudier réside dans le fait qu'il est « le premier stade de l'emprunt ». En effet, l'emprunt est un des procédés de renouvellement du lexique, donc d'enrichissement de celui-ci par des signes linguistiques étrangers. Cheriguen explique (2002 : 9) qu'« il en résulte que les langues ne s'empruntent que ce qui, à un moment donné de leur contact, a été ressenti par les usagers comme un manque dans l'une des deux langues. » Il ajoute que

« La condition d'emprunt suppose qu'aucun terme du lexique (ni groupe périphrastique) de la langue-cible ne peut servir d'équivalent du mot ou groupe périphrastique de la langue-source. Le locuteur a alors recours à l'emprunt occasionnel ou xénisme. », (Cheriguen, 2008 : 154)

Donc, le xénisme peut être défini comme le premier stade de l'emprunt, il consiste en sa première attestation dans le discours. Au plan graphique, il se met en italique ou entre parenthèses, au plan énonciatif, il est accompagné d'une

<sup>1</sup> « Le choix d'une langue », site officiel de l'écrivain : <http://www.yasmina-khadra.com/index.php?link=choix>, consulté le 02/06/2013.

<sup>2</sup> Logiciel de statistiques lexicales développé par l'équipe de recherche en statistiques lexicales de l'université de la Sorbonne nouvelle-Paris 3.

traduction ou d'une explication et au plan référentiel, il renvoie à une réalité exclusivement étrangère.

### **3. Description des xénismes**

Après avoir relevé les différents mots arabes qui sillonnent le texte de Khadra, nous procéderons à une description systématique de la forme et du sens de ces unités. Le principe qui présidera aux choix sera leur présence dans les deux dictionnaires de langue qui sont *Le Grand Robert de la langue française*, désormais (*GRLF*) et le *Trésor de la Langue française*, désormais (*TLF*). Le choix a été porté sur ces deux dictionnaires pour leur riche nomenclature. Les unités présentes sont considérées comme des emprunts et les unités absentes sont des xénismes. Dans l'analyse, nous précisons les contextes des unités considérées. Du fait que certaines unités reviennent des dizaines de fois, seuls les contextes les plus significatifs et les plus pertinents à la description seront retenus, les répétitions seront éliminées.

#### **3.1. Les xénismes**

Cette catégorie est constituée de tous les mots arabes présents dans l'œuvre et qui n'apparaissent pas dans les deux dictionnaires considérés. Cette classe renferme deux sous-catégories selon la langue-source à laquelle on les a empruntés : l'arabe standard et l'arabe dialectal. Ils sont au nombre de 25 xénismes.

##### **3.1.1. Les xénismes provenant de l'arabe standard**

L'auteur emprunte un nombre de 21 xénismes à l'arabe standard. Cet engouement pour l'utilisation des mots de l'arabe standard est explicable par le fait que la thématique s'apprête à ce genre de mots d'autant plus qu'on a assisté à une volonté de revigorer l'usage de l'arabe standard par les partisans des islamistes, signe d'une nostalgie à l'époque du prophète et de ses disciples. L'auteur en fait l'usage pour marquer d'un air réaliste le contenu de son œuvre. Mais aussi parce qu'il y a la réception de cette œuvre par deux publics différents : les occidentaux et les locaux. Le public occidental ne connaît pas forcément les réalités algériennes, cela pour souligner la difficulté de transmettre en français une réalité propre à ce pays qui n'a pas la même culture que celle véhiculée par la langue française.

**Le mot *salafite*** : ce mot est présent cinq fois dans le corpus, mais aucune indication n'est donnée sur son sens. Dans l'exemple [1], les salafites sont présentés comme une frange du mouvement qui n'est pas en accord avec les moudjahidines (cf. exemples [1] à [2])

[1] Des *salafites*, pesta-t-il en feignant de vomir,

[2] Condamné à mort pour intelligence avec les *salafites*, usurpation de fonction et hérésie.

**Le mot *fatiha*** : signifiant « première sourate du Saint Coran », ce xénisme n'est pas présent dans les deux dictionnaires consultés. Dans les trois contextes, il est accompagné des deux verbes *réciter* et *lire* qui font référence à un texte oral ou écrit.

[1] Alors, récite la *fatiha*. – Pourquoi ? – Je veux être ta femme légitime.

[2] Nafa joignit les mains, la paume tournée vers le haut, et récita la *fatiha*.

**Le mot *qacida*** : il n'est pas présent dans les dictionnaires consultés, donc c'est un xénisme. En arabe, il signifie « poème ». Il est présent une seule fois dans l'œuvre.

[1] Élever des *qacida* autour de sa muse.

**Le mot *moussebel*** : xénisme qui signifie, selon une note de fin de document rajoutée par l'auteur dans la version publiée chez Julliard<sup>1</sup>, « agent de liaison ». Selon l'étymologie ou la racine du mot, il signifie « quelqu'un qui s'engage volontairement dans un combat », il vient du verbe en arabe [sabala] qui signifierait « donner son âme pour la cause défendue ». Au moment de la guerre d'Algérie, c'est un groupe paramilitaire qui n'a pas rejoint le maquis et qui a pour fonction de ramasser de l'argent et des informations sur les déplacements des français, mais une fois débusqués ils rejoignent le maquis et deviennent des combattants. Ce mot est défini dans le texte comme « un membre actif de l'effort de guerre ».

[1] Nafa n'était pas un gamin. Il était *moussebel*, un membre actif de l'effort de guerre

**Le mot *mouqatel*** : présent une seule fois dans le corpus comme un nom commun, mais plusieurs fois en tant que nom propre. Il est défini par l'auteur en note de fin de document comme « combattant, soldat ». Étymologiquement, le nom vient de la racine [QTL] qui signifie « battre » ou « tuer ». Ce xénisme est un nom d'agent, qui signifie dans le contexte « rang le plus inférieur dans la hiérarchie militaire ».

[1] Peut-être te reléguer au rang de simple *mouqatel*? – Que veux-tu que je fasse ?

**Le mot *maghreb*** : présent une seule fois dans le corpus, il signifie « horaire de la quatrième prière de la journée et qui survient peu après le coucher du soleil ». Le xénisme vient de la racine [GHRB] qui signifie « coucher du soleil ».

[1] Le soir, peu avant l'appel du *maghreb*.

**Le mot *haouzi*** : présent une seule fois dans l'œuvre étudiée, il est un genre de musique algérienne. Ce xénisme n'est pas enregistré dans les dictionnaires consultés. Mais il figure dans la BDLP dans le sens de « musique populaire traditionnelle d'origine andalouse »

[1] De la musique aux accents de *haouzi* des ribambelles de mioches gambadant dans les squares

<sup>1</sup> Dans l'édition Sédia, spéciale Maghreb, ces notes ne sont pas présentes, sans doute parce que cette version est destinée à des lecteurs bilingues.

**Le mot *falaqa*** : présent une seule fois dans l'œuvre, ce mot féminin signifie dans le jargon des écoles coraniques « coup donné avec un bâton aux creux des pieds ». C'est un châtiment imposé à ceux qui désobéissent.

[1] J'ai dit aux frères de le foutre à poil, et je lui ai flanqué une de ces *falaqa* qu'il n'est pas près d'oublier.

**Le mot *djemaâ*** : dans cette graphie, il ne figure ni dans les dictionnaires consultés, ni dans la *BDLP*<sup>1</sup>. Mais, il existe dans *GRLF* avec la graphie *djemââ* et dans le sens de « Réunion de notables qui représentent un douar, en Afrique du Nord ». Il existe aussi dans la *BDLP* avec l'orthographe *djamaa* et là il possède quatre sens différents. Dans le contexte, nous le rapprochons de celui de « réunion de personne dans un lieu public » ou probablement « prière en groupe faite à la mosquée », parce que généralement, les vieux font leurs prières quotidiennes en groupe à la mosquée du quartier.

[1] Les vieux rangèrent leur tabouret, renoncèrent à la *djemaâ*, au thé sur le trottoir, aux vertus du farniente

**Le mot *Allah*** : il est le nom propre de Dieu qui s'est donné lui-même dans le Coran. Il ne figure pas comme un nom commun dans les dictionnaires. Dans la *BDLP*, il figure dans des locutions. Le contexte dans lequel il figure dans le corpus constitue une traduction d'un verset coranique.

[1] Lorsque la Terre ne sera que poussière, demeurera alors la face *d'Allah*.

**Le mot *Dar er-rahma*** : une espèce d'hospice des vieillards réservé aux vieilles personnes qui n'ont personne pour s'en occuper. Elles ont été construites suite à une quête lancée par la télévision algérienne dans les années 1990. Ce mot composé vient de deux mots arabes *dar* signifiant « maison » et *rahma* qui signifie «solidarité, compassion pour les démunis ou les malheureux » selon la *BDLP*.

[1] Une heure plus tard, nous débouchâmes sur *Dar Er - Rahma*, un hospice aux allures de mouiroir.

**Le mot *daâwa*** : présent dans la *BDLP* dans le sens de « prédication, exhortation, appel à revenir ou à se convertir à l'islam », mais dans le contexte suivant, il désigne un groupe de l'armée islamiste.

[1] À s'enrôler dans le contingent de la *Daâwa* en partance pour l'Afghanistan.

**Le mot *acima*** : le mot *Acima* n'existe pas dans la *BDLP* et dans le corpus, il est utilisé un toponyme. Ce xénisme signifie en arabe « capitale » et désigne ici Alger.

[1] Ainsi naquit le plus select club privé d'El *Acima*, un gigantesque dancing que fréquente exclusivement la tchitchi algéroise.

**Les mots *Hijra wa Takfir*** : Cette expression constituée de deux mots, reliés par la conjonction de coordination (*wa*) équivalent de *et*, est un nom donné à une frange très radicale du mouvement islamiste. C'est le sens qu'elle garde dans les deux contextes ci-dessous. Le premier mot *Hijra* signifie voyage saint, c'est le fait de quitter les siens pour faire la guerre sainte ou « immigration dans le but de trouver travail et refuge ». Il est relié aussi au voyage effectué par le prophète de l'islam de

<sup>1</sup> Base de données lexicale pan-francophone.

la Mecque à Médine. Le second mot *Takfir* est un nom qui signifie soit « payer pour un péché commis », ou « accuser les gens de blasphème », dans le corpus, il s'agit de ce deuxième sens.

[1] Les *Hijra wa Takfir*, l'aile la plus radicale de la mouvance, se forgeaient une sinistre réputation.

[2] Prendre opportunité pour relancer la course au leadership ; Iraniens, Afghans, *Hijra wa Takfir*, salafites, Jaz'ara,

**Le nom *sabaya*** : Il n'existe pas dans les deux dictionnaires, mais il est défini par l'auteur dans une note de fin de document comme « Femmes ou filles enlevées au cours de massacres collectifs et de faux barrages. Considérées comme butin de guerre, elles constituent le bordel de campagne des intégristes. Sont systématiquement décapitées ou écartelées dès les premiers symptômes de grossesse ». Ce phénomène existe avant l'arrivée de l'Islam, le vainqueur dans une guerre prend les chevaux, les richesses et même les femmes du vaincu comme un butin de guerre. En arabe, le mot tel qu'il est écrit dans le texte est un nom pluriel qui a un féminin « *sabiya* », un [i] à la place du [a] médian, donc dans le corpus, l'auteur n'a pris que la forme du pluriel qu'il détermine par l'article défini féminin *la*, mais lorsqu'il la met au pluriel, il ne rajoute pas de marque.

[1] La *sabaya* avait beau lui masser les jambes avec application,

[2] Il porta son attention sur la *sabaya*, une adolescente enlevée au cours d'une expédition punitive

[3] Ni elle ni les autres *sabaya* n'avaient déclenché, chez lui, un désir aussi impérieux

**Le mot *boughat*** : pris dans sa forme du pluriel, il n'existe dans aucun des dictionnaires consultés. Son singulier est « *baghi* » du verbe « *bagha* » qui signifie « faire du tort ». Selon l'auteur, ce sont les gens qui acquiescent ce que fait le pouvoir en place, c'est-à-dire des consentants (exemples [1] et [2]). Dans les exemples [3] et [4], le mot *boughat* signifie « les forces d'auto-défense qui ont pris les armes au côté de l'armée et des forces de l'ordre ».

[1] Ce sont des *boughat*, c'est - à - dire des consentants.

[2] Les hameaux voisins étant hostiles au GIA et acquis à la cause des *boughat*.

[3] Il croit les *boughat* en mesure de le protéger.

[4] Sans ces salopards de *boughat*, nous aurions quitté la région à temps.

**Le mot *saria*** : Ce xénisme n'existe pas dans les dictionnaires consultés. L'auteur lui réserve une note explicative où il le donne comme équivalent de « peloton ». Dans ces différentes occurrences dans le corpus, il signifie « groupe plus ou moins important de combattants ». Dans l'exemple [2], la *saria* itinérante est un groupe armé qui sillonne toute une région et qui se déplace en permanence pour effectuer des opérations militaires. Sur le plan morphologique, le mot ne prend ni la marque du pluriel de la langue-source, ni celle de la langue-cible. Il reste invariable dans tous les contextes.

[1] On m'a mis à la tête d'une *saria* d'une quinzaine de chevrons

[2] Tu vas commander la *saria* itinérante. – Moi ?

[3] Abdel Jalil ordonna à ses *saria* de décrocher et de se rabattre vers le cratère.

[4] Nous aurons de quoi mettre sur pied deux ou trois *saria*.

**Le mot *taghout*** : il n'est pas présent dans les dictionnaires et n'est pas expliqué dans les notes de l'auteur. Ce xénisme vient donc de deux sources probables : 1) le mot est évoqué dans le Coran dans le sens d' « ennemi de Dieu » ; 2) en tant que nom, il viendrait du verbe *tagha* qui signifie « causer du tort, faire du mal ou blasphémer ». Dans l'œuvre, il réfère aux forces de l'ordre, gendarmes, policiers, et militaires qui sont considérés comme des impies. Le mot en question est un nom masculin qui est tantôt au pluriel, tantôt au singulier, mais qui ne prend pas de marque de pluriel. D'ailleurs, ni le *s* du français, ni la forme de pluriel de l'arabe ne sont présents dans le texte. Dans l'exemple [6], le mot *taghout* est utilisé adjectivement ou comme un nom épithète, alors que dans les autres exemples, il est employé comme nom. Ce mot est très utilisé dans le corpus, il revient 27 fois, desquels n'avons pris que les plus significatifs.

[1] Qui refuse de nous suivre est un traître. Il mérite le même châtiement qu'un *taghout*.

[2] Les *taghout* l'ont tué chez lui, devant les siens.

[3] Le rescapé est peut-être entre les mains des *taghout*.

[4] Dis-moi : où sont les *taghout* ? – Qui ? – Les soldats, ou les gendarmes.

[5] Les « repentis » collaboraient avec les *taghout*, les conduisaient aux camps et participaient, comme guides, aux opérations militaires.

[6] Il alla trouver les deux suspects, les fouilla et tomba sur un tract *taghout* dissimulé dans leur sac.

**Le mot *Katiba*** : Ce mot est accompagné d'une note explicative qui prouve que c'est un xénisme récent à l'époque de la production de l'œuvre. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle on ne le trouve pas dans les dictionnaires de la langue française. Pour l'auteur, il est l'équivalent du français « escadron ». Donc, c'est un ensemble de pelotons qui compte une centaine d'individus et un muphti. Sur le plan morphologique, *katiba* prend le genre qu'il a dans la langue-source, mais pour le nombre, il n'a aucune marque, ni celle du français, ni celle de l'arabe. Les exemples ci-dessous illustrent cela. Sa fréquence s'élève à 38.

[1] La *katiba* comptait une centaine d'individus que commandait un certain Chourahbil

[2] Le commandeur de l'ensemble des *katiba* de la région

[3] En chemin, il fut rejoint par d'autres *katiba*.

**Le mot *Mejless*** : ce xénisme vient du verbe arabe « jalassa » signifiant « s'asseoir ». C'est un nom qui signifie « siège », par extension il a pris le sens de « personnes qui siègent ». Dans le texte, l'expression « *Mejless ech-chouri* » signifie « ensemble de personnes qui siègent pour fournir des conseils aux partis politiques islamistes », par extension « le conseil, la direction du parti, c'est le plus haut organe de décision ».

[1] L'imam Younes l'avait, à maintes reprises, vanté devant de hautes personnalités du *Mejless Ech -chouri*.

[2] Malgré la neutralisation de ses figures de proue, le *Mejless* se reprit en main, se réorganisa.

[3] Aussi, le *Mejless* a décidé de nouvelles initiatives afin de surmonter la crise.

[4] Ils se donnaient en spectacle sur les plateaux de télévision, démythifiant le *Mejless*, semant la zizanie.

**Le mot *zaïm*** : c'est un xénisme qui n'apparaît pas dans les dictionnaires examinés. Il est défini par leader dans une note de fin de document et il n'apparaît qu'une seule fois dans le corpus accompagné d'une périphrase explicative « figure charismatique ».

[1] Je ferai de toi un *zaïm*, une figure charismatique du djihad.

### 3.1.2. Les xénismes provenant de l'arabe dialectal

Certains xénismes sont empruntés à l'arabe dialectal algérien. Ils sont reconnus par leur forme qui ne ressemble pas à celle de l'arabe standard. Nous avons relevé quatre dont un mot formé d'éléments français.

**Le mot *tchitchi*** : le mot ne se trouve dans aucun dictionnaire, ni même dans la *BDLP* pourtant très utilisé dans l'arabe dialectal. Ce xénisme signifierait « jeune branché, un zazou ». Dans les deux contextes fournis par l'œuvre, il est donné comme un mot connu c'est-à-dire sans aucune indication à propos de son sens.

[1] Un gigantesque dancing que fréquente exclusivement la *tchitchi* algéroise.

[2] Il continua d'afficher ses manières affectées de *tchitchi* derrière lesquelles se cachait un néophyte convaincu,

**Le mot *houma*** : il ne figure pas dans les dictionnaires consultés à savoir le *TLF* et le *GRLF*, mais dans le corpus, l'auteur l'explique en une note de fin de document par « quartier, cité ». Ce mot est utilisé en arabe dialectal pour désigner son propre quartier dans une ville, c'est-à-dire que dans les deux contextes [1] et [2], lorsqu'on parle de fille de la houma, on parle de la fille de son propre quartier et c'est la même chose pour les jeunes.

[1] C'était une fille de la *houma* qu'il n'avait pas vue grandir.

[2] Pourtant, à l'époque du lycée, sa silhouette rameutait tous les jeunes de la *houma*.

**Le mot *taxieur*** : il est emprunté à l'arabe dialectal, bien qu'il soit formé avec des éléments propres au français. Ce mot ne peut pas être considéré comme un dérivé parce qu'en tant qu'unité lexicale, il n'existe pas dans la langue-source. Le *GRLF* donne, de sa part, le mot *taximan* qui est aussi un faux anglicisme. Le sens dans lequel il est utilisé dans le corpus est « chauffeur de taxi ». *Taxieur* est un faux dérivé, c'est-à-dire qu'il a été créé dans une autre langue que le français mais avec des éléments français. À ce propos, Sablayrolles (2008 : 22) traite de faux anglicismes les mots qui sont construits et formés en français avec des éléments anglais. Il donne l'exemple de *tennisman*, *camping car* qui n'existent pas en

anglais. Cette remarque peut être appliquée au cas du mot *taxieur*. Ci-dessous deux contextes dans lesquels il apparaît.

[1] Considéraient le *taxieur* avec intensité.

[2] Puis il se retourna vers le *taxieur*

**Le mot *kho*** : Le mot n'est présent dans aucun dictionnaire pourtant très utilisé dans l'arabe dialectal algérois. C'est une déformation de l'arabe standard *akh* signifiant « frère ». Le mot s'emploie comme une interjection ou pour interpeller quelqu'un dont le nom nous est inconnu ou dont on ne veut pas évoquer le nom. Dans les quatre contextes ci-dessous et qui ne sont pas les seuls d'ailleurs, il est utilisé pour attirer l'attention de l'interlocuteur. Il a une fonction phatique, comme il peut désigner une certaine familiarité entretenue entre les pairs algérois.

[1] Et là, je dis vivement le FIS, *kho*.

[2] J'attends que l'on me restitue ma dignité, *kho*, ma dignité et celle de mes idoles.

### 3.2. Les emprunts ayant subi des modifications

Il s'agit d'emprunts enregistrés dans les dictionnaires et qui ont subi des modifications de sens ou de formes. En effet, certains mots quoiqu'ils soient des emprunts de longue date présentent des nuances de sens ou des formes graphiques non conventionnelles, c'est-à-dire différentes de celles que nous trouvons dans le dictionnaire. Nous posons l'hypothèse qu'ils soient réempruntés une nouvelle fois à l'arabe dans des sens et des formes différentes. Ce « réemprunt » peut être lexical, lorsque la forme et le sens sont différents de ceux enregistrés par les lexicographes ; ou des emprunts sémantiques lorsque la forme est la même, mais le sens est différent. Ils sont en nombre de quatre mots.

**Le mot *émir*** : C'est un emprunt de longue date, présent dans les dictionnaires dans le sens de « chef du monde musulman », et de « prince, gouverneur ou chef militaire ». Le premier sens se réalise dans l'exemple [1]. Dans les autres exemples, c'est le sens de « chef militaire islamiste » qui se concrétise. Il y a un émir national et des émirs zonaux qui s'occupent des zones militaires.

[1] Un *émir* d'Orient a renoncé à ses titres...

[2] Qu'en sais-tu ? – Je sais qu'un *émir* a toujours raison.

[3] Le nouvel *émir* a décidé de se passer de mes services.

[4] Son *émir* le fera exécuter pour sorcellerie.

[5] L'*émir* Zitouni ne cacha pas son soulagement.

[6] L'*émir* zonal ne tient pas à ce que ces plaies s'élargissent dans sa circonscription.

[7] Les cheikhs s'écrasaient devant les *émirs*, le politicien devant le guerrier.

**Le mot *cheikh*** : présent en français depuis 1300 selon le *GRLF*, il signifie « vieillard » ou « chef de tribu ». Dans le corpus, il présente trois sens différents :

*Marque de respect* : un titre attribué à une personne pour son grand âge

[1] Comment va ton père, Ali ? – Il va bien, *cheikh*.

[2] Je n'ai pas besoin de le faire, *cheikh*, je t'assure.

*Instructeur ou imam* : c'est un titre qu'on attribue aux imams des mosquées et des enseignants.

[3] Un *cheikh* montait sur un échafaudage de fortune pour lire les messages du bureau national,

[4] Tu as une question à poser, mon garçon ? – Voilà, *cheikh*, balbutia le néophyte.

[5] Les *cheikhs* s'écrasaient devant les émirs, le politicien devant le guerrier.

*Les chefs historiques du FIS* :

[6] La désobéissance civile fut déclarée hors la loi et les *cheikhs* Abassi Madani et Ali Belhadj jetés en prison.

**Le mot *fakir*** : étymologiquement, il signifie « pauvre » en langue arabe. Dans les six contextes où il figure dans le texte, il est accompagné du verbe « s'asseoir ». Donc, l'expression « assis en fakir » qualifie une façon de s'asseoir par terre en croisant les jambes. Cette position révèle l'humilité de la personne, c'est une tradition arabe de s'asseoir à même le sol.

[1] Je pris un livre sur une étagère et m'assis en *fakir* près de la bibliothèque.

[2] Assis en *fakir* sur une natte, il attendait que son hôte daignât s'occuper de lui.

**Les mots *haj* et *hajja*** : Le premier mot existe dans le *GRLF* sous une autre graphie (*hadj*) et avec le sens de « Titre que prend tout musulman qui a fait le pèlerinage de La Mecque. », et dans le *TLF* sous deux entrées différentes : la première dans le sens de « pèlerinage à la Mecque » et la seconde concerne ce titre. Dans le corpus, il figure huit fois, mais ce n'est pas toujours avec les sens enregistrés dans les dictionnaires. Le nom a subi une extension de sens pour désigner « toute personne âgée » (cf. les exemples [1], [4] et [5]) et parfois « la mère ou le père de quelqu'un » (dans les autres exemples). Enfin, en tant que nom féminin, il ne figure pas dans les deux dictionnaires consultés.

[1] *Hajja*... La vieille femme sursauta.

[2] Chez *Haj* Ghaouti qui mariait son fils.

[3] Mon enfant ? ... – C'est seulement Hamid, *hajja*. Elle sourit.

[4] Qu'est-il arrivé à votre fille, *hajja* ?

[5] Merci pour le couscous, *haj*. – Bah, c'est un devoir.

#### 4. Conclusion

Pour conclure, nous rappelons l'essentiel des résultats de cette recherche tout en essayant de répondre aux questions posées dans l'introduction. Cette étude a pour objet la description de 28 mots arabes utilisés dans une œuvre littéraire rédigée entièrement en français par un auteur bilingue. En effet, pour donner une marque stylistique apparente à l'œuvre qui traite de la question sécuritaire et de la mouvance islamiste en Algérie, l'auteur a eu recours à un ensemble de 4 emprunts à l'arabe et de 24 xénismes dont 20 proviennent de l'arabe standard et 4 de l'arabe dialectal. Ces emprunts présentent essentiellement trois thématiques : la première

est liée aux pratiques culturelles (*qacida, maghreb, djamâa, haouzi, tchitchi, ...*) ; la deuxième est liée aux lieux (*gourbi, dar er-rehma, djebel, acima, houma...*) et la troisième avec un nombre important de mots est relative à la guerre sainte (*djihad, moudjahid, émir, moussebel, mouqatel, taghout, boughat, sabaya, saria, katiba, medjless...*).

À travers cette analyse, nous avons constaté que la plupart des mots sont employés par l'auteur pour marquer stylistiquement son œuvre. En effet, le réalisme des descriptions passe par l'emploi des mots arabes, surtout lorsque cette littérature est reçue par un bilingue. Il y a lieu aussi de signaler la difficulté de transmettre une réalité dans une langue étrangère, même pour les auteurs qui ont une grande maîtrise de celle-ci. En effet, la langue véhicule une culture propre à elle et ne peut exprimer fidèlement une autre culture qui n'est pas la sienne.

La différence qui existe entre l'édition destinée à l'Algérie et l'édition destinée à l'étranger est remarquable. Cette dernière contient une liste de neuf mots arabes expliqués en français par l'auteur. En effet, la plupart des mots utilisés ont leurs équivalents en français, à l'exemple de *qacida* qui signifie « poème », *mouqatel*, « combattant », *saria*, « contingent », *katiba*, « groupe », *houma*, « quartier », *djebel*, « maquis »... donc, nous déduisons qu'ils ne sont pas là pour remplir un vide lexical.

Les mots arabes qui figurent dans les dictionnaires sont utilisés avec des marques morphosyntaxiques propres à la langue-cible, contrairement aux xénismes qui gardent la signification et les marques morphosyntaxiques de langue-source. Néanmoins, nous relevons une incompatibilité par rapport au mot *sabaya* qui est un nom pluriel en arabe standard, mais qui est accompagné trois fois sur quatre de l'article défini singulier féminin (la). Les autres xénismes ne prennent pas de marques de pluriel quoiqu'ils soient utilisés avec un déterminant au pluriel. Il est aussi à noter la spécificité du xénisme *taxieur* qui est formé d'une base et d'un suffixe français, mais qui est formé en arabe dialectal.

### **Bibliographie**

- Cheriguen, F., (2002), *Les mots des uns, les mots des autres : le français au contact de l'arabe et du berbère*. Alger, Casbah Éditions,
- Cheriguen, F., (2008), « La reconstruction de sens dans l'emprunt du berbère au français et du français au berbère ». *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*. Alger, Office des publications universitaires, p.145-164,
- Dubois, J., (2002), *Dictionnaire de la linguistique*. Paris, Larousse,
- Prévost, J. Sablayrolles, J-F., (2012), *Les néologismes*, coll. Que sais-je ? n°3674. Paris, PUF,
- Quemada, R. (dir.), (2004), *Trésor de la langue française informatisé*, Version électronique.
- Rey, A. (dir.), (2005), *Le Grand Robert de la Langue Française*. Version électronique © LE ROBERT /SEJER.

Sablayrolles, J-F., Christine, J-P., (2008), « Les emprunts : du repérage aux analyses. Diversité des objectifs et des traitements ». *Néologica* n° 2, Paris, Garnier, p. 19-38.

**Corpus**

Khadra Y., (2012), *A quoi rêvent les loups*. Alger, Sédia,  
Khadra Y., (1999), *A quoi rêvent les loups*. Paris, Julliard,

**Soufiane LANSEUR** est maître de conférences habilité en linguistique à l'Université de Béjaïa, Algérie depuis 2004. Son domaine de recherche est la néologie et le contact des langues. Il a rédigé une thèse sur *Le changement lexico-sémantique dans le discours de l'économie en Algérie à travers l'émission radiophonique le rendez-vous de l'économie et du quotidien El Watan*, sous la co-direction de Mme Marie-Luce HONESTE (université Rennes 2- France) et M. Abdenour AREZKI (Université de Béjaïa).